

Rapport de la commission des finances concernant le préavis municipale no 20/2025

La commission des finances représentée par M. Yves Mischler, Pascal Heim, Michael Krenger, Hans-Jörg Brechbühl et Roland Tacheron s'est réunie en date du 19 et du 26 novembre 2025 afin d'étudier le préavis 20/2025 concernant la mise en conformité du stand de tir.

Nous remercions notre municipal M. Théodore Lavanchy pour les explications et les réponses données à nos diverses questions lors de cette séance.

Le but principal de ce préavis comme expliqué est de mettre en conformité la collecte des eaux usées en le raccordant au réseau d'évacuation afin que celui-ci soit en conformité avec la législation en vigueur et notamment à l'ordonnance sur la protection des eaux usée qui s'impose.

Par ailleurs cela aura pour conséquence directe d'éviter les coulées de boues qui se déversent actuellement sur la propriété voisine. De ce fait la commission est d'avis que ces travaux doivent être réalisés au plus vite.

La commission trouvait par contre que les frais de géomètre pour relevage de la conduite s'élevant à Fr. 3'000.—soit 20% du devis relativement élevé mais après concertation il s'est avéré que dans cette somme il faut induire les frais de notaire.

Par conséquent la commission des finances soutient le préavis de la municipalité et recommande au conseil communal de l'accepter tel que présente.

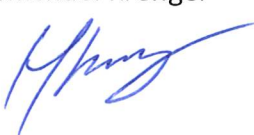
Au nom de la commission des finances

Faoug, le 1er décembre 2025

Pascal Heim



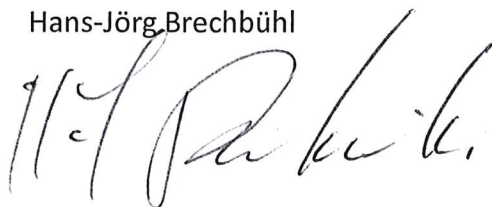
Michael Krenger



Yves Mischler



Hans-Jörg Brechbühl



Roland Tacheron

